

Dans la petite ville de Haute-Garonne, située dans le canton dont Lionel Jospin a été l'élu, un conflit à la Don Camillo oppose laïques et religieux, anciens et modernes

Du rifici autour de l'orgue de Cintegabelle

CINTEGABELLE

ENVOYÉ SPÉCIAL

Les 2 500 habitants de Cintegabelle (Haute-Garonne) pensaient avoir retrouvé le charme discret de l'anonymat depuis le départ de Lionel Jospin en 2002 pour l'île de Ré. La petite commune du Lauragais, perdue dans un océan de champs de blé vallonnés d'où émerge son clocher de brique, ne se distingue plus guère aujourd'hui que par le grand orgue installé dans l'église Sainte-Marie. Classé monument historique, cet instrument du XVIII^e siècle est signalé sur les panneaux routiers qui indiquent la direction du village, situé en retrait de l'ancienne route nationale reliant Toulouse à Pamiers (Ariège). Las, ces grandes orgues ont déchaîné de grandes discordes.

Pour les catholiques, cet instrument est d'abord un objet de culte, rapatrié dans l'église lors de la vente des biens de l'ancienne abbaye cistercienne voisine de Boulbonne à la Révolution. Pour les républicains de stricte observance, c'est un élément du patrimoine, récemment restauré à grand frais sur fonds publics. Et l'orgue de Cintegabelle se retrouve au cœur d'une bataille de clocher pour la laïcité.

Elle débute en septembre 2006, quand un organiste originaire de Toulouse se porte candidat au poste de titulaire à la tribune de l'orgue. Erik Feller, 44 ans, connaît l'instrument, sur lequel il a enregistré un disque et donné un concert quelques mois plus tôt, lors du festival organisé chaque été par l'association locale des amis de l'orgue de Cintegabelle. « Le président de l'association m'a demandé si je pouvais développer un projet pour faire vivre cet instrument historique », raconte le musicien, professeur d'orgue au conservatoire Niedermeyer d'Issy-les-Moulineaux.

Elu en 2005 à la tête des amis de l'orgue, Roland Pousse entend développer les actions locales autour de ce fameux instrument, considéré par les spécialistes comme l'égal de ceux des plus grandes cathédrales. L'association, créée en 1974 dans la foulée du classement de l'orgue, a fêté l'organisation de son centième concert en 2006. Le nouveau président, qui a fait carrière dans l'action culturelle pour des communes socialistes de la région, veut aller plus loin. Son objectif est d'impliquer davantage la population autour de cet instrument, dont la réputation a dépassé les limites communales ou cantonales, mais demeure confinée au milieu des amateurs d'orgues et à une poignée de paroissiens qui suivent la messe dominicale.

Feller propose d'organiser une « académie d'orgue internationa-



Vue du grand orgue installé dans l'église Sainte-Marie. CHRISTIAN BELLAVIA/FEDEPHOTO POUR « LE MONDE »

le » à Cintegabelle dès le printemps 2007, mais aussi d'animer une classe d'orgue informatisée : les enfants des écoles pourraient jouer virtuellement sur l'instrument depuis un clavier relié à un ordinateur, grâce à la numérisation des 34 registres de l'orgue répartis sur quatre claviers et péda-

L'instrument du XVIII^e siècle est signalé sur les panneaux routiers

liers, de 30 à 53 notes. Feller, qui admet une passion pour les synthétiseurs, pense que les nouvelles technologies sauveront les orgues de l'oubli. Selon Roland Pousse, dix-neuf élèves des écoles de Cintegabelle étaient prêts à jouer le jeu à la rentrée 2007, plus d'inscrits que dans la classe d'orgue du conservatoire de Toulouse !

L'ambition moderniste de ce jeune musicien aux cheveux longs a déplu à certains vieux paroissiens et anciens dirigeants des amis de l'orgue. Feller à Cintegabelle, c'est comme si Jean-Michel Jarre débarquait à Notre-Dame de Paris. Sacrilège ! Le postulant n'a-t-il pas enregistré un 45-tours

de variétés sous le label Rockstar en 1989, avant de débiter sa discographie classique en accompagnant les chœurs de la Maîtrise de la cathédrale Notre-Dame de Paris ?

Cet organiste atypique est suspecté d'être davantage cathodique que catholique. « On ne l'a pas vu une seule fois à la messe », regrette Alain Duphil, agriculteur et diacre de la paroisse. « Le titulaire de l'orgue doit d'abord être au service de la liturgie et de la paroisse », souligne le curé de Cintegabelle, André Grossard, en s'appuyant sur la Charte des organistes signée entre les évêques de France et les organisations professionnelles.

Malgré le soutien appuyé de la mairie et des élus des communes alentour, le prêtre récusé la candidature du bouillonnant organiste, préférant nommer au début de l'année 2008 un jeune de la paroisse au poste de titulaire. Furieux, Erik Feller dénonce le « coup d'Etat du curé » et réclame l'organisation

d'un concours, comme il est d'usage pour les postes de titulaire dans les cathédrales. Proposition qui a reçu depuis le soutien inattendu du Père François Marchal, directeur de l'Institut de musique sacrée de Toulouse. Erik Feller considère que seul le diplôme d'Etat délivré par une école publique devrait faire foi. Il défend la profession d'organiste contre « l'image médiévale du bedeau-musicien d'église ». « L'organiste est un musicien, pas un catho engagé volontaire et bénévole », plaide-t-il dans une lettre rageuse adressée – avec accusé de réception – au curé de la paroisse.

Les partisans de l'organiste à Cintegabelle ont réclamé, dans une pétition adressée au maire à la veille des municipales, la « réquisition » de l'orgue, « propriété de la ville ». Le texte déplorait que l'instrument ne serve que les « intérêts privés d'une petite communauté paroissiale d'à peine plus de quinze personnes le dimanche », soit « moins de quarante heures par an ». Selon M. Pousse, la dernière restauration de l'orgue, effectuée à la fin des années 1980, avait coûté 1,2 million de francs (180 000 euros).

Le nouveau maire, Jean-Louis Rémy (PS), semble soucieux de fai-

re retomber la tension. Son premier adjoint chargé de la culture, Guy David, rappelle que « c'est la paroisse qui nomme le titulaire, et quel aspect liturgique ne nous concerne pas ». Mais cet élu résolument laïque, estime que l'histoire dépasse le Clochemerle local. Contrairement à Christian Brunet, l'ancien maire qui a succédé à M. Jospin au conseil général, qui ne veut retentir de l'épisode qu'une « querelle de personnes », ce permanent du département chargé des questions occitanes voit dans l'accès à l'orgue de Cintegabelle « un problème national ». ■

STÉPHANE THÉPOT

Organiste : un métier comme un autre ?

ECARTÉ de l'orgue de Cintegabelle, Erik Feller dénonce « l'inféodation confessionnelle » des organistes à l'église. Peu soutenu par ses collègues en France, il est rejoint en Belgique par Serge Schoonbroodt, un organiste qui affirme avoir été écarté de l'orgue de la cathédrale d'Arequipa au Pérou en raison de son homosexualité (Le Monde du 3 mai). Le musicien belge annonce son intention d'organiser dans son pays un forum pour défendre un métier « trop souvent réduit à sa seule fonction liturgique ».

En France, l'orgue est un « instrument dont la destination première doit rester liturgique », stipule la charte des organistes, signée le 20 novembre 2000 par Mgr Albert-Marie de Monléon, président de la Commission épiscopale pour la liturgie et la pastorale sacramentelle, et deux associations françaises d'organistes. Ce


document fait office de code du travail pour ce « drôle de métier d'organiste », pour reprendre le titre d'un article paru en novembre 2006 dans la revue *Etudes*, publiée par les Pères jésuites.

Stages de formation

Si quelques organistes, titulaires de tribunes prestigieuses, sont salariés, la plupart sont bénévoles. « On s'appuie trop sur le bénévolat dans l'Eglise, ce n'est pas juste », estime la présidente de l'Association nationale de formation des organistes liturgiques (Anfol), Suzy Schwenkedel. Cosignataire de la charte, cette association basée en Alsace milite pour une professionnalisation des organistes, sur le modèle allemand. Elle organise des stages de formation, fréquentés chaque année par environ 3 500 musiciens, et édite une revue trimestrielle, *Préludes*, tirée à 1 300 exemplaires à destination

des organistes de paroisse. « On ne peut pas vivre de l'orgue, même quand on est titulaire », estime pour sa part Frédéric Munoz, qui explique que la plupart des organistes tirent l'essentiel de leurs revenus des cours qu'ils donnent. Pharmacien à Montpellier, ce protestant estime « rendre un service » en tenant l'orgue de sa paroisse. Il se produit dans de nombreux concerts et édite un bulletin, *Le Tuyau*. Enfin, une revue récemment fondée, *Orgues nouvelles*, s'adresse aux organistes et musiciens « organophiles ». Elle entend lutter contre « le discrédit musical » de cet instrument « majestueux, intimidant, lointain, religieux, et bien d'autres choses encore », selon l'éditorial de Georges Guillard, organiste et musicologue, ancien enseignant de musique baroque au Conservatoire de Paris. ■

S. T.



**L'UNION REGIONALE DES
MEDECINS LIBERAUX
DE LA REUNION
VOUS INFORME :**

Le dépistage du **cancer de la prostate** par le **dosage du taux de PSA** doit être effectué **en toute connaissance de cause**, après en avoir **discuté avec votre médecin traitant** et selon des données et des preuves scientifiquement validées.

L'efficacité du dépistage systématique du cancer de la prostate n'est pas à ce jour prouvée. Ce type de dépistage présente actuellement plus d'inconvénients que d'avantages pour le patient en raison de ses nombreux effets négatifs, et sans qu'un bénéfice réel en terme de nombre de décès ait été démontré, même en cas de cancer.

Parlez-en à votre médecin généraliste
Pour toute information sur le sujet, consulter le site :

<http://www.urmlr-reunion.net> puis DD1

Campagne d'information, entièrement financée par la section généraliste de l'Union Régionale des Médecins Libéraux de la Réunion.